

TARIFS

**MAIN D'OEUVRE HORAIRE : 30,94 € HT
37,00 € TTC**

**DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS : 43,48 € HT
52,00 € TTC**

CAUTION DE DÉPÔT DE MATÉRIEL : 10 € TTC

Vous exercez une activité professionnelle où l'utilisation d'un micro-ordinateur s'avère nécessaire ?

Si celui-ci vient à tomber en panne, l'entreprise peut vous en prêter un durant sa réparation dans le cas d'une immobilisation prolongée. Nous consulter pour les modalités.

L'ENTREPRISE SE RÉSERVE LE DROIT DE VOUS DEMANDER UNE PIÈCE D'IDENTITÉ EN CAS DE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE QUEL QUE SOIT SON MONTANT.

(Article L131-15 du Code monétaire et financier)